



Le jardin Eden à Saint-Étienne : la régénération urbaine par le vivant

En juillet 2024, l'Établissement Public d'Aménagement de Saint-Étienne livrait le **jardin Eden, îlot de fraîcheur de 2000 m² au cœur de l'hypercentre stéphanois, dense et peu végétalisé.**

Aménagé en lieu et place d'un ancien cinéma, fermé depuis 2003, et de deux immeubles dégradés, le jardin Eden s'inscrit dans une stratégie de maillage d'**espaces verts de proximité qui bénéficie autant aux habitants qu'à la petite faune urbaine.**

Au-delà des nombreux usages qu'il concilie, le jardin Eden est également la pièce centrale d'une intervention plus globale engagée par l'EPASE sur ce secteur, **en interface directe avec des opérations d'amélioration de l'habitat et de revitalisation commerciale.**

2000 m²
aménagés
dont 55% en
pleine terre

170 m²
pour un
sanctuaire de
biodiversité

30
pierres
de taille
réemployées

17,6 m³ de récupérateurs
d'eau de pluie pour l'arrosage
du jardin et du potager

33
arbres
plantés

-EPA-SAINT-ÉTIENNE-

**PASSAGERS/
DES/
VILLES**

Présentation générale : Eden, un objet multi-facettes

Dans cet espace à la superficie malgré tout contrainte, l'équipe de maîtrise d'œuvre, emmenée par Passagers des Villes, a proposé des séquences différentes ; chacune d'elles mettant en scène des usages spécifiques, associés à un type différent de végétation. Le jardin se dévoile en une multitude de thèmes, et se découvre dans toutes les dimensions, grâce à la présence de murs et contreforts qui permettent d'investir la verticalité.

Le jardin Eden se décompose finalement en six espaces, du plus ouvert à l'entrée du jardin au plus confidentiel vers le fond de la parcelle :



1 Rue Blanqui, l'entrée principale du jardin est précédée d'un parvis agrémenté de deux arbres. Cet espace accueillera notamment la future terrasse de la cellule commerciale du 17 rue Louis Braille, dans laquelle doit s'installer un restaurant.

2 Au niveau du premier contrefort, un portail marque l'entrée principale du jardin. Au-delà, un espace ouvert permet d'accueillir des événements. Il se compose d'une grande pelouse centrale, d'une placette minérale longée par des armoires permettant le stockage du mobilier urbain d'animation, elles-mêmes surplombées par un écran de projection. Et c'est à l'est de cet espace, sur le mur pignon du 17 rue Louis Braille, que prend place l'œuvre de Thomas Goux, « Vergers ».

3 Depuis la rue Louis Braille, l'entrée secondaire du jardin débouche sur un cheminement piéton très végétalisé amenant jusqu'à la fontaine. Aménagée entre deux contreforts, celle-ci prend la forme d'un mur d'eau.

4 Plus confidentiel, cet espace accueille de nombreux mobiliers dans une ambiance très végétale. Le long des murs pignons, une pergola accompagne la déambulation piétonne, tout en apportant de l'ombre. A l'est, une terrasse est aménagée en lien avec le restaurant qui a pris place dans le rez-de-chaussée du 21 rue Louis Braille.

5 Cet espace est principalement consacré au développement d'une activité de jardinage, sur une parcelle de 150m². Pour faciliter cette pratique, des récupérateurs d'eau de pluie muraux ainsi que des composts ont été installés. Ce lieu est aussi une invitation à contempler le sanctuaire de biodiversité, ainsi que « Rezilientia », l'œuvre de Ghyslain Bertholon.

6 En fond de parcelle, 170m² au sol auxquels s'ajoutent les surfaces verticales des murs pignons, sont réservés à un « sanctuaire de biodiversité ». Cet espace permet à la nature de reprendre ses droits. Petit à petit, un écosystème de sous-bois, évoquant les forêts du Pilat, prend vie. Observable mais inaccessible, il constitue ainsi un outil de sensibilisation du public sur l'importance et la fragilité du milieu naturel.



Revivez en
quelques minutes
la transformation de
l'îlot Eden et les travaux
d'aménagement du jardin !

Un espace de renaturation et de lutte contre le réchauffement climatique

L'aménagement restitue 1347m² perméables ou semi-perméables, soit 72% de l'emprise, dont 1021m² en pleine terre (55%). Grâce à la trentaine d'arbres plantés, le jardin Eden constitue aujourd'hui un véritable îlot de fraîcheur dans l'hypercentre de Saint-Étienne. La présence de l'eau, en sous-sol avec le passage du bief du Furan, a été réinterprétée pour permettre son intégration dans le projet. Elle se décline sous plusieurs formes : une fontaine mur d'eau, qui contribue à accroître l'effet de rafraîchissement pendant les périodes de fortes chaleurs ; une fontaine à boire, qui offre un accès gratuit à l'eau potable ; et des récupérateurs d'eau pluviale, qui permettent l'arrosage ponctuel des pelouses accessibles, et des plantations potagères du jardin partagé. D'une capacité de 17,6m³, ces récupérateurs d'eau « Murdeau » sont habillés et végétalisés, tout en restant bien visibles pour valoriser la démarche de récupération des eaux de toiture. En été, l'eau de lavage de la fontaine est recyclée pour alimenter les récupérateurs d'eau.



Un refuge pour la biodiversité

Le jardin Eden fonctionne comme une zone relais entre deux réservoirs de biodiversité de plus grande ampleur, mais aussi comme potentiel refuge pour certaines espèces, notamment l'avifaune, les chiroptères et la micro-faune (lézards, insectes, etc.) Les essences végétales sont diversifiées, adaptées au contexte local et au changement climatique, mêlant espèces ornementales, mellifères et fruitières pour offrir à la petite faune une réserve alimentaire. En lien avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) de la Loire, des aménagements spécifiques ont été réalisés pour le moineau domestique et le martinet noir, deux espèces d'oiseaux protégés en manque de lieux de nidification à Saint-Étienne. En fond de parcelle, un « sanctuaire de biodiversité » de 170 m², inaccessible au public, a été aménagé. Sa végétation reproduit les conditions de certains milieux naturels (sous-bois, clairière) et est amenée à évoluer librement, avec un minimum d'interventions humaines. Au-delà des surfaces au sol, le projet permet une réappropriation de grands murs mitoyens afin de maximiser les surfaces favorables à la biodiversité (végétation grimpante, refuges pour petite faune, nichoirs, etc.).

Un jardin à visée sociale, pédagogique, culturelle et événementielle

A l'entrée du jardin se trouve une grande pelouse et un parvis avec un écran de projection pour accueillir divers événements et notamment des séances de cinéma en plein air. Un potager partagé associatif de 180m² donne la possibilité aux habitants de l'hypercentre, disposant rarement d'espaces extérieurs, de cultiver des fruits et légumes, participant ainsi au développement de l'agriculture urbaine et favorisant le vivre ensemble. Deux œuvres d'art ont également trouvé leur place dans le jardin. Elles ont été réalisées dans le cadre la Commission Art et Design dans l'Espace Public, pour et avec le concours de la Ville de Saint-Étienne. Enfin, des panneaux d'information ont été installés à divers endroits du jardin pour sensibiliser les publics, notamment aux enjeux de préservation de la biodiversité.

Un aménagement frugal, respectueux de l'histoire et de l'avenir

Pendant la concertation sur le devenir du site, de nombreux habitants ont témoigné de leur attachement à ce qui fut longtemps un cinéma de quartier, un lieu de rencontres, un espace de découverte et de culture. Aujourd'hui, le jardin conserve la mémoire du cinéma, comme un jeu de piste qui propose çà et là des indices du passé. L'enseigne, à l'époque en hauteur sur le front du bâtiment, est aujourd'hui visible sur un des murs de la rue Blanqui. Deux porte-affiches sont quant à eux installés dans le passage donnant sur la rue Louis Braille, passage dont l'éclairage est également un clin d'œil à l'ancien cinéma.

Au-delà de ces symboles, la question du réemploi des matériaux issus de la déconstruction du cinéma a été posée très tôt. Ainsi, une trentaine de pierres de taille ont été récupérées, avec l'idée de leur donner une seconde vie tout en faisant un clin d'œil à l'histoire du lieu. Disposées dans le jardin, elles servent désormais de socle pour accueillir du mobilier urbain sur-mesure, ce qui contribue à faire de ce jardin un espace unique.



Les principaux acteurs du projet

**Maîtrise d'ouvrage
Aménagement :**
EPA Saint-Étienne

**Maîtrise d'ouvrage
Démolition :** EPORA

Maîtrise d'œuvre :

Passagers des Villes,
architecte paysagiste
et urbaniste

Bérin, bureau
d'études et d'ingénierie

Les Eclairagistes
Associés, agence
de conception lumière

La formidable Armada,
designer d'usage

Telyp VRD,
bureau d'études
VRD et coordinateur
des travaux

Ecosphère, écologue

Gestionnaire :

Ville de
Saint-Étienne

Saint-Étienne
Métropole

Quelques spécificités : Eden, un aménagement pour prendre soin du vivant

Le recours à l'expertise d'un écologue

Pour concevoir un espace fonctionnel, conciliant les usages humains et les enjeux de préservation de la biodiversité, l'EPA Saint-Étienne a souhaité que l'équipe de maîtrise d'œuvre intègre l'expertise d'un écologue. C'est ainsi qu'Ecosphère a rejoint Passagers des Villes pour la conception du jardin Eden.

Son intervention a d'ailleurs guidé pour partie cette conception, notamment autour de la présence de l'eau et du paysage. Cela a impliqué de faire des concessions sur des choix de conception, pour rendre le vivant possible. Mobilisé tout au long du projet, l'écologue a notamment travaillé à la réintégration d'espèces faunistiques et floristiques adaptées au milieu urbain. Sur ses conseils, un apport de bois mort, choisi en forêt, a trouvé sa place dans le jardin. Il a aussi échangé avec les représentants de la Ligue de Protection des Oiseaux et de France Nature Environnement, partenaires de l'EPASE, pour intégrer au projet des nichoirs, nouveaux espaces de nidification pour les martinets à ventre blanc face à la raréfaction des gîtes naturels en milieu urbain. Cela illustre une ambition forte en matière de prise en compte de la biodiversité et d'attention portée au vivant, conformément aux engagements de l'EPASE.

Un rapport particulier au temps

La transformation de l'îlot Eden s'est construite sur un temps relativement long.

D'abord parce que, sans la mobilisation d'outils tels qu'une Déclaration d'Utilité Publique permettant l'expropriation, toutes les acquisitions foncières nécessaires à la concrétisation du projet ont dû se faire à l'amiable. Ensuite, parce que les équipes de maîtrise d'œuvre ont d'abord dû travailler à la conception du jardin sans avoir accès au tènement à aménager. En effet, la mission de Passagers des Villes a démarré en 2016 par une étude sur la restructuration de l'îlot, une réflexion globale qui a amené à une réponse juste et intégrée dans le quartier. Et ce n'est qu'en 2022, après la déconstruction effective de l'ancien cinéma et de deux immeubles dégradés, que l'environnement du futur espace public s'est pleinement révélé... Enfin, parce que l'EPA Saint-Étienne a eu la volonté d'associer les habitants et acteurs du quartier à la conception du jardin. Menée en 2021-2022, cette démarche de médiation nourrissait divers objectifs : partager les grands principes d'aménagement du jardin Eden, alimenter les réflexions en cours pour sa conception, préparer et anticiper ses futurs usages, et plus globalement créer un espace de discussion

autour du projet. Finalement, la conception s'appuie sur les notions de sobriété et d'agilité avec la volonté de ne rien figer dans le temps. C'est la garantie de pouvoir s'adapter aux aléas, intégrer les imprévus et faire le lien avec l'histoire du site, sans obérer l'avenir.

Aujourd'hui, cet aménagement, humble et à hauteur d'hommes, questionne aussi le rapport au temps des usagers... en offrant une pause dans leur journée, une respiration dans leur expérience de la cité. Créé dans une dent creuse, en reconquête d'une friche urbaine, le jardin Eden constitue une surprise dans le parcours en ville, notamment grâce aux deux passages depuis la rue Braille qui permettent d'accéder à un cœur d'îlot végétalisé. Aménagement cocon, il est aujourd'hui un lieu ressource pour le quartier, qui se découvre au fil de la promenade, et propose une parenthèse méditative et contemplative.

La capacité de l'EPASE à intervenir plus globalement à l'échelle de l'îlot

La conception du jardin Eden a aussi été guidée par le statut d'aménageur de l'EPASE, et sa volonté d'intervenir de manière globale et coordonnée à l'échelle de l'îlot. Au niveau de l'espace public, cela se traduit notamment par l'ouverture de terrasses dans le jardin, extension des locaux commerciaux attenants et symbole du renforcement des interactions entre intérieur et extérieur. Au-delà du jardin Eden qui constitue la pièce centrale du projet, l'établissement s'engage en faveur de la réactivation de cellules commerciales et de l'amélioration de l'habitat, à travers différents programmes de restauration immobilière en cours et à venir à proximité directe.



Financé par l'EPASE, l'aménagement du jardin Eden bénéficie également d'un soutien du Fonds vert au titre de la renaturation des villes et villages, à hauteur de 267 000 €.

**FRANCE
NATION
VERTE**
Agir • Mobiliser • Accélérer

Contacts

EPA Saint-Étienne

49, rue de la Montat 42100 Saint-Étienne
04 77 34 43 60

Louise Neyret, cheffe de projet
Séverine Renault, responsable communication

Passagers des Villes

1 rue de la République 69001 Lyon
04 78 30 52 61

Madeline Malhaire, co-gérante
Sylvain Jacquemet, architecte paysagiste